

Règlement du Jeu concours Facebook

1. ORGANISATEUR ET OBJET DU CONCOURS

Imaginarium S.A (dorénavant "IMAGINARIUM") organise un concours dénommé **Le Fan Facebook** (dorénavant, le **CONCOURS**), dans le but de mieux connaître notre marque et nos jouets afin de créer une communauté de fans fidèles à la marque.

2. DOMAINE TERRITORIAL ET D'APPLICATION DE LA PROMOTION

LE CONCOURS se réalisera pour les utilisateurs résidant en **France métropolitaine**

3. DOMAINE TEMPOREL

La participation au CONCOURS est toute l'année 2017 au moment où nous publions le post sur Facebook.

4. COMMUNICATION DU CONCOURS

Le résultat des gagnants du présent concours seront communiqués à la fin de chaque concours par message directe à travers le **fan page de Facebook d'Imaginarium (Imaginarium France)**.

5. PERSONNES AUTORISÉES ET MÉCANIQUE DU CONCOURS

Pour avoir accès au concours, les participants devront :

- **1. Être fan de la page Facebook Imaginarium France**
- **2. Partager le post sur le concours**
- **3. Il y a plus de possibilité si on commente le post du concours et on invite 3 amis à participer**

Les employés des sociétés appartenant au groupe d'entreprises IMAGINARIUM, S.A. sont exclus du concours

Un jury Imaginarium choisira parmi les participants un gagnant chaque mois d'une manière aléatoire.

Tout participant au concours comprend et accepte qu'IMAGINARIUM n'est pas responsable et n'assumera aucune perte ou irrégularité pouvant se produire par interférences dans la communication ou à cause d'une erreur ou omission quelconque découlant de problèmes de transports étrangers à IMAGINARIUM.

6. PRIX

Les prix est un bon de **100€ en jouets Imaginarium chaque fois qu'on annonce le concours.**

La date d'expiration pour profiter des bons sera **deux mois après la communication du gagnant** et les ordres peuvent être faits par téléphone ou par email. **(0184 885646, imaginarium-fra@imaginarium.fr)**

Les prix sont personnels et intransférables et ne pourront en aucun cas être échangés, remplacés ou faire l'objet d'une compensation. Imaginarium se réserve le droit, si elle l'estime opportun, de remplacer le prix initial par un autre prix d'une valeur identique ou supérieure et ayant des caractéristiques identiques ou similaires.

7. COMMUNICATION DE GAGNANTS

- Les noms des gagnants seront publiés chaque mois sur le profil de Facebook de Imaginarium France (Imaginarium France) et avec un message direct au gagnant sur Facebook

8.- RÉSERVATIONS ET LIMITATIONS

IMAGINARIUM se réserve la possibilité de refuser l'enregistrement des participants dont les données seront incomplètes ou dont les participants ne répondront pas aux conditions pour pouvoir entrer dans le concours.

IMAGINARIUM se réserve le droit d'effectuer des changements au bénéfice du bon déroulement du CONCOURS, en raison d'une juste cause ou de force majeure empêchant de le mener à bien de la façon décrite dans ces bases.

9.- ACCEPTATION

La participation au CONCOURS implique à elle seule, l'acceptation des présentes bases. La non-acceptation du participant entraînera l'exclusion de sa participation au CONCOURS.

10.-TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Aux effets des dispositions de la Loi Organique 15/1999, du 13 décembre, sur la Protection des Données à Caractère Personnel, IMAGINARIUM informe les participants à ce concours que les données recueillies par le biais du concours par et pour IMAGINARIUM, et sous sa responsabilité, seront introduites dans un fichier de données à caractère personnel dans le but de mener à bien le présent concours et l'adjudication du prix, actualiser les données des membres du Club IMAGINARIUM, ainsi que recevoir des informations par moyen télématique de notre Club et de nos produits et services ou ceux des entreprises collaboratrices liées à l'enfance, aux loisirs, à la culture, aux activités sans but lucratif ou autres semblables.

IMAGINARIUM garantit le strict respect de la dite Loi du traitement des données recueillies dans le présent concours. Le titulaire pourra dans tous les cas exercer ses droits reconnus d'accès, rectification, annulation ou opposition.

Les Bases du concours sont régies par la loi espagnole et les participants, en renonçant formellement à toute autre juridiction, se soumettent aux Tribunaux de Saragosse.

Pour toute consultation relative au point précédent, veuillez vous adresser à :

IMAGINARIUM, S.A, Plataforma Logística PLA-ZA, C/ Osca nº 4, 50197 Zaragoza.

Tél: 0184 885646 (gratuit pour la France) (9-15h)